

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20230012

SEANCE du 13 avril 2023

Commune de DOMPIERRE SUR HELPE - Arrondissement AVESNES

Nombre de membres au conseil municipal :15

Nombre en exercice :14

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre Libert

Présents :

Jean-Pierre LIBERT- Hélène DARLY - Jacky HOCQUET – Jean-Marc MEURANT- Alain BASLY- Alexandre LIENARD
Christophe MARISSAL- Philippe DUFRENNE- Patrick DOUAI

Absent(s) excusé(s) : Louis BERTRAND- Alain MACARET -Paulin LESCUT-Michel PICAUVET

Date de la convocation : le 07/04/2023

Date d'affichage : le 07/04/2023

Objet : **Le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.**

Le Conseil Municipal :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 DU 26 JANVIER 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir un manque de personnel.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

DECIDE

Le recrutement d'une personne pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 02 mai 2022 au 31 décembre 2023.

Cet agent assurera les fonctions d'Adjoint technique à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable à l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal décide d'adopter la proposition.

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 13 avril 2023

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme, le 13 avril 2023

Publication sur le site le : 19/06/2023

Le Maire,

Jean Pierre LIBERT.